



Remise des médailles de bronze pour acte de courage et de dévouement par Eléodie Sches, sous-préfète de Nantua, le vendredi 10 octobre 2014 (salons de la sous-préfecture)

Messieurs les maires  
Mesdames, Messieurs

Je tiens tout d'abord à vous exprimer l'honneur que je ressens à vous recevoir aujourd'hui pour cette cérémonie au cours de laquelle je vais remettre la médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement à Mme Julie KIELWASSER et à M. Baykal YILDIZ au nom de M. Laurent TOUVET, Préfet de l'Ain.

J'ai souhaité que cette manifestation s'inscrive dans les rencontres de la sécurité organisées par le ministère de l'Intérieur ; ces rencontres sont l'occasion pour les forces de sécurité d'aller au devant des citoyens pour échanger, informer, conseiller et pour les citoyens de comprendre les missions de ceux qui les protègent au quotidien.

C'est aussi une occasion particulière de rappeler qu'au cœur de notre dispositif de sécurité est le citoyen et qu'avant tout, la sécurité est l'affaire de tous ; la sécurité, c'est la responsabilité de chacun. Aujourd'hui en est la parfaite illustration.

J'ai donc plaisir à saluer ce soir les forces de l'ordre : gendarmes et policiers, les forces de secours : sapeurs pompiers et service d'aide médicale urgente ; vous tous, agents de l'Etat, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière, vous qui concourez en permanence à satisfaire cette première attente du citoyen qu'est la sécurité : la sécurité publique, la sécurité civile, la sécurité sanitaire, Docteur.

Je remercie également d'avoir accepté de nous rejoindre les maires d'Oyonnax et de Châtillon en Michaille, dont l'une des toutes premières préoccupations est d'assurer le bien-être au quotidien de la population, de promouvoir le bien vivre ensemble, vous dont la mission est parfois d'aller annoncer le pire, et souvent d'intervenir au titre de vos pouvoirs de police.

Nous sommes donc réunis aujourd'hui pour mettre à l'honneur, devant leur famille, deux citoyens ordinaires. Car je ne doute pas qu'il pensent n'avoir commis que ce que le devoir leur demandait. La médaille d'honneur pour acte de courage et de dévouement est une très ancienne décoration que l'on fait remonter à Louis XIV. Elle a traversé les siècles et vient toujours récompenser un acte de courage et de dévouement au regard des risques pris par le sauveteur pour venir en aide à une personne en détresse. Ce sont le plus souvent policiers ou sapeurs pompiers valeureux qui sont distingués, formés qu'ils sont à l'intervention rapide de secours.

Nos deux citoyens « ordinaires » ne le sont pas du tout. Vous avez, Madame, Monsieur, par votre action décisive, préservé voire sauver la vie de vos concitoyens, des personnes que vous ne connaissiez pas, auxquelles vous n'étiez liés par aucun sentiment, aucune histoire.

Confrontés à une situation de détresse, vous avez su choisir l'action répondant à l'impérieuse nécessité de porter secours. La médaille que vous a décernée le préfet de l'Ain salue votre courage, votre abnégation, votre solidarité.

Monsieur Yildiz,

Le 11 mai dernier, à Oyonnax, vous vous êtes interposé pour venir en secours à une dame poursuivie par trois individus excités qui l'insultaient. Dérangés par votre acte citoyen, ces individus vous ont lâchement asséné coups et blessures qui vous ont amené à une hospitalisation de plusieurs jours.

Vous direz plus tard : « il fallait que je prenne le risque d'intervenir car elle avait besoin d'assistance ».

Votre comportement exemplaire, votre altruisme, votre courage sont distingués par la médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement que je remets au nom du préfet de l'Ain.

Mme Kielwasser,

Le 18 août dernier à Châtillon-en-Michaille, a fait irruption, dans votre pharmacie, une dame portant dans les bras un bébé inanimé.

Sans succomber à l'émotion ambiante, faisant preuve d'une maîtrise exemplaire, vous avez prodigué à l'enfant les gestes de secours appropriés et vous êtes parvenue à le réanimer.

Vous direz plus tard que vous êtes intervenue « comme l'aurait fait n'importe lequel de mes confrères ».

Votre comportement exemplaire, votre réactivité empreinte de modestie, votre altruisme sont distingués par la médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement que je remets au nom du préfet de l'Ain.